

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE

Le mardi 13 mars 2018 à 18 h 00

Salle polyvalente élémentaire
Groupe scolaire Elias Canetti

Circonscription IEN
STRASBOURG 4

ECOLE PRIMAIRE
GROUPE SCOLAIRE
ELIAS CANETTI

Affaire suivie par
M. SCHMIDT Florian

Téléphone

0388003055

Courriel

ce.0672044H@ac-
strasbourg.fr

Adresse

9 RUE DU GENERAL DE
GAULLE

67380

LINGOLSHEIM

DÉBUT DU CONSEIL À : 18 h 04

Membres présents

Parents élus : Mmes BISCH, CAGNARD, CAMARA, DESTOUCHES, GUYOT, MATTEI, & PFISTER

MM. DAOUD & KREMSER

Équipe enseignante : Mmes AYADI, BARAT, DAHL-MANN, DIENER, GUYON, JOST, LEMBLE, MASSON, MELLOTT, MILOT, OERTLIN, PETER, PORT-DESCHLER, PUERINI, ROESSEL, SORICE-SPEISSER, VERHEYE & WAGNER

MM. BAGHDADI, KAISER, LAURENT, SCHMIDT, WICKERSHEIMER & WANTZ

Représentants de la Mairie : Mme FORT & M. SASSI

Membres excusés

Parents : Mmes GOMEZ, TANER & M. KUPPELIN

Enseignants : Mmes COLOMBAIN, KOLLI & OSWALD & M. BITTMANN

Maire : M. BUR

Le D.D.É.N. : Fonction vacante dans notre département.

Autres membres absents

Équipe enseignante : DULAU, HASSIBOUT, HOUAMDI, LUCAS, OZTOSUN, STICOTTI

Parents élus : Mmes EL GERSIFI, GOTTE, GUILLAUME, KHANNOUSS, KHASSIEVA, LUZET & OLIVIER

MM. DELARCHAND & MALAGOUENE

Invités présents

Mmes DELVAL (*représentante des ATSEM*)

Invités absents

Mmes AINOUSS, ALONGI, BUCHE-REISINGER, CEBROWSKI, CHAPART, CUSKUN, DAUCHART, DUBUS, HEINTZ, IFFER, MULLER, NERCHER, PIERRON, SCHAUB, SPECK, TALIB & WEINGAND

MM. EL ATYAOUI, BLUMENROEDER, FRINDEL, GLASSER, HAUMESSER, HORAND, LOTT, MOLINES, POGNON & REITER

ADOPTION DU P.V. DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE

Après correction de la liste des participants (Mmes Gomez & Masson étaient présentes), le P.V. est adopté à l'unanimité.

Il avait été évoqué de refaire un point sur la situation du RASED. Le psychologue n'est pas présent ce soir mais a pu expliquer préalablement à M. Schmidt qu'il a déjà eu un rendez-vous avec la Mairie et que ces problèmes sont en cours de résolution.

RENTREE 2018

- Organisation du temps scolaire (vote à 19 h 30)

Le cadre de loi prévoit que tout changement soit soumis au vote du conseil école et de la commune. Le conseil d'école peut proposer des horaires. Lingolsheim : cas rares car plusieurs horaires différents proposés lors des conseils du 1er trimestre.

Différentes écoles et différents horaires : compliqués à gérer. Il a été demandé que les horaires soient harmonisés, ceux proposés de la mairie sont les suivants : 8 h (accueil 7 h 50) - 11 h 30 / 13 h 45 (accueil 13 h 35) – 16 h 15 sur 4 jours.

Du point de vue municipal, 6 école sur 8 ont opté pour la semaine de 4 jours donc une demande a déjà été faite auprès des services académiques. Toutefois, le DASEN demande que la majorité des écoles (soit 5 sur 8, 1 conseil d'école = 1 voix) se prononce en faveur de ces horaires précis.

Notre Groupe scolaire votera à 19 h 30 (au retour de 4 enseignants en animation pédagogique ce soir) à main levée. Pas de vote par procuration possible, car notre Conseil d'école n'a pas encore de Règlement établi et voté.

M. Schmidt présente les arguments qui ont été retenus :

- POUR :
 1. moindre fatigue le jeudi (une deuxième demi-semaine commence le jeudi) ;
 2. organisation familiale facilitée ;
 3. idem pour celle des loisirs et activités de l'enfant.
- CONTRE :
 1. lors du précédent changement de rythmes scolaires, les collègues s'étaient battus pour commencer à 8 h 30 afin de limiter les retards et la fatigue le matin ;
 2. dans le cas où des enseignants seraient à remplacer, l'inspection n'est actuellement joignable qu'à 7 h 45 et il y aurait un temps d'attente avant l'arrivée du remplaçant ;
 3. en maternelle, où les effectifs de classes sont répartis sur la base de doubles niveaux, le passage à 4 jours demanderait une réorganisation pédagogique en raison du temps de sieste.
- Il faut aussi prendre en compte le fait que le public et le contexte de l'école ont évolué depuis la dernière fois où ces questions se sont posées.

Mme Diener souligne la pause méridienne de 2 h 15 : nous comprenons l'aspect pratique de la restauration, mais la journée de l'enfant ne devrait pas être rythmée par des horaires de cantine. L'adjoint de Mairie répond que l'enfant n'est pas bousculé pour son repas ainsi : l'enfant a 45 minutes pour son repas à table, le temps des toilettes, d'entrée, de service, de remise de la table...

Le taux d'encadrement à la cantine est de 1 pour 8, et celui-ci est respecté.

Question : si la matinée s'arrête à 11 h 30, y aura-t-il encore davantage de demandes pour la cantine et pourront-elles toutes être honorées ?

Autre question : 8 h – 11 h 45 ? Envisagé un temps mais impossible du fait législation de l'Education nationale (demi-journées de 3 h 30 maximum).

Vote à main levée à 19 h 30 : « qui est pour ces horaires ? »

19 mains levées sur 35 personnes votantes dans l'Assemblée : le Conseil d'Ecole se rallie à la proposition de la Mairie.

- Carte scolaire

Bonne nouvelle : la fermeture des Primevères est finalement non-actée pour la rentrée 2018 ! Une des raisons : la grande vague d'enfants arrivant à l'école maternelle.

Petit point de déception : une demande de modification avait été faite de modifier l'ordre du jour par rapport à ce point, et personne n'a prévenu ce matin pour nous dire que la question était réglée...

À l'école Elias Canetti ont été annoncées 2 fermetures de postes, mais finalement autre bonne nouvelle, il n'y en a qu'une : en élémentaire monolingue ; la maternelle bilingue reste donc au même effectif dans notre groupe scolaire. La fausse annonce était due à l'inconnue des inscriptions en petite section bilingue, celles-ci se faisant sur dérogation, mais la Mairie et l'Éducation nationale ont pu nous rassurer sur ce point (déjà 21 demandes à ce jour, les parents ayant encore un mois et demi pour se prononcer).

Mme Mellot étant nommée à titre provisoire en élémentaire, sa reconduite dans l'école n'était de toute manière pas assurée. Toutefois, du fait des nouvelles modifications de carte scolaire à prévoir au 19 mars, du fait du retour sur la fermeture de l'école maternelle précédemment évoquée. Cela peut présenter un problème pour le mouvement des enseignants (choix d'affectations pour l'année suivante à émettre avant le 22/03) qui doivent pouvoir choisir en toutes connaissances de cause.

- Fournitures scolaires

L'achat est proposé de façon groupée. Les tarifs sont intéressants, environ 14 % de réduction pour les familles. Le coût du panier de fournitures scolaires est d'environ 35 euro. Autre avantage pour les parents : ne pas se déplacer et avoir le matériel qui correspond à la liste. Cette action sera reconduite mais le système n'est pas parfait. Il se pose la question du paiement qui est demandé à la rentrée (en lien avec les allocations de rentrée perçues à ce moment là). Il faut faire un travail de relance. Dans un souci d'équité, il est envisagé que les familles n'ayant pas réglé leur commande 2017 ne vont pas pouvoir commander en 2018.

Le 3ème Conseil d'école sera hors délai pour les commandes et donc pour statuer sur ce point. Moins de 10 élèves n'ont pas payé leur facture sur environ 300 élèves concernés.

La règle de l'école et du service public est de proposer à tous les parents, sans imposer l'achat. L'option envisageable serait de refuser cette faveur (proposition) à certaines familles. Une clause possible : contacter l'Association de Parents d'élèves, par le biais des enseignants, en cas de réelles difficultés ; l'Association doit vraiment cerner ce que signifie « réelles difficultés financières ». En revanche pour le non-paiement des fichiers, facultatifs, ce serait à la coopérative scolaire de payer.

- Inscriptions / admissions

L'inscription se fait en mairie puis l'admission se fait auprès du directeur. Pour la rentrée prochaine : en P.S. entretien individuel avec la direction de l'école, les nouveaux C.P. sont aussi accueillis. Actuelles grandes sections déjà présents à Canetti : 3 réunions d'information, sans rendez-vous personnel sauf demande.

Le bilingue est commencé le plus tôt possible, donc en petite ou moyenne section.

Les rares cas d'entrée en cursus bilingue plus tard sont soumis à un test de langue pour évaluer son niveau, sauf bien sûr pour les enfants venant d'une autre école bilingue, prioritaires. Pour entrer en section bilingue, la commission se réunit le 15 mai.

Les procédures administratives pour les inscriptions au collège se mettent en route. Pour les listes de matériel pour les 6èmes, la réponse de Galilée est attendue prochainement

- ELCO / E.I.L.É.

L'intitulé Enseignement de langue et culture d'origine devient progressivement Enseignement international en langues étrangères. Le but est au départ, pour les enfants allophones, de suivre un enseignement francophone tout en continuant l'enseignement de leur langue d'origine (arabe, turc, serbe, croate, italien, portugais).

Les élèves de Simone Veil, actuellement, viennent à Canetti pour l'arabe et le turc.

Depuis cette année, l'entrée est ouverte à tous ; et les séances se déroulent nécessairement en-dehors du temps de classe.

Environ une soixantaine d'enfants ont répondu pour l'année prochaine, sans garantie que toutes les langues demandées ne soient finalement proposées.

PROJETS

- Bilan du Marché de Noël

Tout s'est très bien passé. Beaucoup de monde et satisfaction des enfants, des parents et des organisateurs. 1 344 euro de bénéfices pour l'école.

- Challenge Batigère

À l'initiative du principal bailleur social du quartier, se pratique tous les ans depuis longtemps. Il permet de promouvoir la pratique du basket. Les 6 classes de C.M. 1 et C.M. 2 sont concernées. La journée aura vendredi 13 avril, des éducateurs sportifs proposeront des ateliers toute la journée. Possibilité de remporter des places pour aller voir la SIG en famille et éventuellement de rencontrer des joueurs de l'équipe. Cela relève du sponsoring et ainsi la neutralité du service public préservée.

- Photos de classe

Décision à l'essai cette année : c'est l'école, par le truchement de l'enseignant M. Baghdadi, qui prendra les photos le 12 et 13 avril. Il y a un intérêt financier pour la coopérative scolaire car la photo coûtera de 1 à 1,50 euro l'unité.

- B.C.D.

Celle de la maternelle est assez vivante, celle de l'élémentaire est actuellement inutilisable. Les volontaires en service civique pourront en réaliser l'inventaire une fois le logiciel dédié acheté.

- Kermesse

Un spectacle commun sera organisé en maternelle. Le reste du programme sera annoncé ultérieurement.

- Vente de chocolats

Organisée par l'A.P.É. avant les vacances, 4 000 euro de chocolat achetés soit environ 700/800 euro de bénéfices. Les projets des enseignants sont en attente. Pourquoi ne pas reverser cette somme à la coopérative d'école ? Livraison des chocolats prévue le mercredi 21 au matin. Les chocolats seront remis en mains propres aux PARENTS (et non aux enfants) vendredi 23 entre 16 h et 18 h 15 et encore un autre soir avant Pâques. Un mot sera distribué rapidement.

- Prêt de films et dessins animés en allemand

Organisé par Yoyo Bilingo le mercredi matin aux entrées de l'école. Environ 200 DVD germanophones sont proposés : c'est l'occasion pour les enfants, de filière bilingue ou non, d'emprunter ces DVDs et d'apprendre l'allemand de manière ludique.

FINANCES

- Répartition de la dotation exceptionnelle mairie

Au niveau de la répartition des subventions Mairie, les 2874 euros fournis par la Mairie seront répartis au prorata du nombre d'élèves, soit environ 1130 euros pour la maternelle et 1740 euros pour l'élémentaire.

POINTS DIVERS

- SRAN

Un stage de remise à niveau sera proposé aux enfants pendant les vacances d'avril, dans l'école. Encadré par des enseignants de l'école ou d'autres écoles. Les élèves qui en ont besoin sont déjà ciblés et les retours des familles seront bientôt finalisés. Priorité aux C.P. / C.E. 1.

- Chauffage

Cela était un point de plainte. Il n'en est plus un, car Mr Molines en a parlé à la Mairie car lui aussi avait eu froid. Le service technique avait placé le chauffage à 19 degrés, ce qui était leur consigne donnée. Cette consigne devait être modifiée, ce qui a été fait et le chauffage est à environ 20 degrés maintenant. La Mairie s'est montrée réceptive et réactive à cette demande et nous l'en remercions.

- « Un fruit pour la récré »

L'opération prend fin, il y a trop de restes ces jours-là (le jeudi). L'abandon du goûter de 10 h est préconisé par les spécialistes. Des fruits entiers sont jetés, pas forcément à Canetti mais une observation a été réalisée par les services de la ville sur l'ensemble des écoles du ban communal. Les enseignants regrettent ce choix abrupt. Avec les nouveaux horaires, les enseignants craignent que certains n'arrivent à l'école le ventre vide. Un parent souligne que cela est dommage de « punir » tous les enfants pour quelques enfants qui ne jouent pas le jeu...

Projet de proposer des petits déjeuners à l'école en arrivant le matin (sur une semaine pour une sensibilisation à l'importance du petit déjeuner par exemple).

Obligation par la Mairie de fournir autant de fruits que d'enfants dans l'école ; mais si c'est un autre financement, cela peut être autrement et sans gâchis : à réfléchir avec l'A.P.É...

Les goûters fruités continueront en revanche en maternelle.

FIN DU CONSEIL À : 19h 51

Président de séance
Florian SCHMIDT

Secrétaire de séance
Claire PUERINI

Secrétaire adjoint
Corinne MATTEI